

Lundi 3 juin 2024

Atelier Librairie « Point d'étape: quel bilan après la création/reprise?» 2024

En 2024, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture renouvelle l'atelier point d'étape destiné aux libraires ayant créé ou repris leur librairie ces dernières années. Il aura lieu lundi 3 juin 2024, dans les locaux d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture.

L'atelier librairie « Point d'étape : quel bilan après la création/reprise ? » est organisé dans le prolongement de la politique de soutien à la librairie portée par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre national du Livre dans le cadre du Contrat de filière Livre 2020-2023.

Ce dispositif de soutien financier, destiné à maintenir, renforcer et valoriser le réseau des librairies indépendantes, a bénéficié à de nombreuses créations et reprises de librairies en région ces dernières années.

Dans ce cadre, l'atelier « Point d'étape : quel bilan après la création/reprise ? » permet de poursuivre le soutien et l'accompagnement portés par l'Agence auprès des porteurs de projets en amont des dispositifs régionaux.

Il est destiné aux libraires en activité, ayant créé ou repris leur librairie ces dernières années.

Il a pour objectif de faire le point sur son activité, son fonctionnement et d'échanger autour de son expérience.

L'atelier collectif sera animé par Bertrand Picard, formateur de l'École de la Librairie.

Éligibilité

- Avoir créé ou repris une librairie en région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Disposer de deux exercices comptables clos et disponibles.

Les librairies ayant été soutenues lors de leur création ou reprise, par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du dispositif « Librairies » du Contrat de filière Livre 2020-2023, ou le dispositif antérieur d'aide aux librairies indépendantes (2014-2020), seront prioritaires sur les autres demandes.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez Charline ROGUET, chargée de mission Économie du livre : <u>c.roguet@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org</u>

Inscription

L'inscription à l'atelier est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité (6 participants maximum).

Demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : <u>INSCRIPTION</u>

Votre inscription vous sera confirmée quinze jours au plus tard avant la tenue de l'atelier.

Infos pratiques

L'atelier aura lieu de 9h30 à 17h30 dans les locaux d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture : 25, rue Chazière, 69004 Lyon

Nous ne prenons pas en charge le déjeuner des participants à l'atelier.

Pour le déjeuner, vous avez le choix entre deux options :

- vous restez déjeuner dans nos locaux en apportant votre propre repas des micro-ondes et des couverts sont à votre disposition ;
- vous participez à un déjeuner commun au restaurant avec le formateur et le pôle économie du livre de l'Agence compter entre 15/25€ pour le déjeuner selon le restaurant choisi.

Crédit visuel: Nattanan Kanchanaprat de Pixabay

Dernière édition : 26 nov. 2025 à 19:24

https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/atelier-librairie-point-d-etape-quel-bilan-apres-la-creation-reprise-2024